

Inscription

Formation INTEGRALE : vous suivez tous les blocs de compétence de la formation en suivant la progression pédagogique établie.

Formation par Blocs de Compétences : vous suivez les blocs de compétences que vous choisissez dans l'ordre qui vous paraît pertinent avec votre situation professionnelle. Vous intégrez le groupe de la formation intégrale en cours.

Équivalences/passerelles : étude des possibilités d'équivalences ou passerelles pour chaque bloc de compétences.

Public concerné

- Tout professionnel en activité salarié, non salarié, demandeur d'emploi, des secteurs privé ou public.
- Tout professionnel intervenant ou se destinant à intervenir dans les champs des ressources humaines : coach, consultant, conseiller, accompagnateur individuel, accompagnateur d'équipes...
- Tout professionnel ayant l'expérience de l'encadrement, de l'accompagnement, de la formation.

Bénéfices de la formation

- **Vous serez formé** aux compétences correspondant aux postures possibles de l'accompagnement professionnel de Coach individuel, Consultant, Coach d'équipe, Médiateur, Adjoint au DRH, Directeur des relations sociales, Responsable des relations au travail, manager, cadre, chef de projet, médiateur (RPS), accompagnateur bilan, VAE, responsable entretien professionnel, conseiller en évolution professionnelle (CEP), ...
- **Vous valoriserez** vos spécificités par l'émergence de votre style professionnel.
- **Vous travaillerez** à votre employabilité avec un projet professionnel concret.
- **Vous développerez vos capacités professionnelles et personnelles :**
 - Vos capacités cognitives : savoir analyser, évaluer et prendre des décisions.
 - Vos capacités d'action : occuper un poste, remplir ses missions.
 - Vos capacités de gestion : manager une équipe, accompagner des conflits, faire que le conflit et le stress deviennent une dynamique d'évolution professionnelle et personnelle, dynamiser vos équipes en transformant les contraintes en ressources.
 - Votre agir professionnel en termes de relations humaines et de votre reconnaissance.
 - Votre façon d'**être à l'aise au travail** : envisager l'avenir, être serein et vigilant, se mettre en projet.
 -



École des Métiers
de l'Accompagnement

Continuez à vous professionnaliser :
Formez-vous à la relation humaine professionnelle

Formation au métier

Coach professionnel Accompagnateur en RH

Promotions par an : mars - octobre

Le métier

L'accompagnateur en RH est un professionnel qui intervient sur les relations humaines au travail. Il accompagne le changement en individuel ou en collectif. Il parie sur les possibles de l'Autre, sur son autonomie et son émancipation, pour que l'autre développe son pouvoir d'agir.

Il participe à l'efficacité, la santé, la reconnaissance et le respect au travail. Il développe ses compétences de la relation humaine professionnelle pour trouver de l'aise !

Il peut occuper deux postes :

- **en externe:** intervenant en ressources humaines sur missions : coach, consultant, coach d'équipe, médiateur.
- **en interne :** manager, cadre, chef de projet, médiateur (RPS), adjoint au DRH, Directeur des relations sociales, Responsable des relations au travail, accompagnateur bilan, VAE, responsable entretien professionnel, conseiller en évolution professionnelle (CEP), ...

Lieu de la formation : Marseille, centre-ville.

Accessible aux personnes avec un handicap (information spécifique).

Renseignements et dossier d'inscription auprès de

Nicolas GOUBKINE : ngoubkine@humanumest.fr

Tél. : 06 11 05 45 26 – www.accompagnateur-rh.fr



École des Métiers de l'Accompagnement®

Objectifs pédagogiques

Compétence 1 : émettre une offre de service professionnelle

Compétence 2 : créer un espace de confiance

Compétence 3 : construire le dispositif

Compétence 4 : contractualiser la commande

Compétence 5 : mettre en place d'un espace de questionnement

Compétence 6 : identification des avancées produites

Modalités pédagogiques

Cette formation d'une durée totale de 322 heures, se déroulant à Marseille, se compose de :

- 144 heures (18 jours) de formation en présentiel, réparties sur 2-3 jours par mois sur 9 mois. Les regroupements permettront de mettre en lien les savoirs avec des situations concrètes : des cas issus de l'expérience des formateurs et de l'analyse des pratiques de stage.
- 162 heures (18h/mois) travail individuel en intersession à distance : les supports sont communiqués en amont des journées de regroupement pour être travaillés en individuel.
- Supports de formation : concepts et théories élaborés en Sciences Humaines et Sociales pour comprendre la relation à l'Autre et pouvoir intervenir en tant qu'accompagnateur.
- Tutorat individuel à distance (8h) – assistance sur les apprentissages
- Supervision professionnelle à distance (8h) : travail sur soi et sur son implication.
- Stages et mises en pratiques (obligatoire)
- Groupe restreint de stagiaires.
- travail écrit de fin d'étude permettra d'affiner son projet professionnel
- Formation étayée au référentiel d'activités de l'[Accompagnateur en RH](#).
- Une bibliographie de références sur les questions abordées.

Modalités d'évaluation

Un cahier des charges décrit l'évaluation pour chaque compétence. Travaux rédigés, Travail de fin d'étude, retours et analyse de stages. L'évaluation met en valeur la qualité du processus d'étayage et d'appropriation.

Programme des regroupements

R1	Introduction à l'accompagnement prof	2 j
R2 BC 1	Construire son offre de service	2 j
R3 BC 2	Créer un espace de confiance	2 j
R4 BC 3	Construire le dispositif d'accompagnement	2 j
R5 BC 4	Contractualiser et poser le cadre.....	2 j
R6 BC 5.1	Impulser et soutenir le cheminement.....	2 j
R7 BC 5.2	Utiliser des outils dans l'accompagnement.....	2 j
R8 BC 6	Identifier les avancées produites.....	3 j
R9	Régulation des travaux/soutenance	1 j

R=regroupement BC=Bloc de Compétence

Prérequis, conditions d'admission

- Niveau d'études Niveau 5 (Bac +2) **ou** Niveau 4 (Bac) et Expérience professionnelle appréciée sur dossier.

Tout dossier de candidature sera examiné à réception des pièces demandées dans le dossier concernant les conditions d'admission.

Coût de la formation

Prise en charge employeur	6 000,00 €
Individuel payant	4 000,00 €

Financement de la formation

[Congé de formation professionnelle](#) CFP (Fonction publique)

[Plan de développement des compétences de l'employeur](#)

Fonds de formation de France Travail.

Nécessité de recherche de financement quel que soit votre statut

Paielements mensualisés possibles.

Suivi qualité

Un accompagnateur référent / questionnaires qualité pendant la formation / suivi post-formation.

Labellisation dans un réseau professionnel : www.reseaeval.org

Conférences, séminaires en soirée.

Rencontre avec des professionnels en activité.

Qualification des formateurs

- Diplômés de l'université, au minimum à bac+5, et de formation pluridisciplinaire, alliant la culture scientifique en SHS et littéraire.
- Accompagnateurs formés à l'évaluation dans les ressources humaines qui utilisent **un référentiel d'activités commun**.
- Intervenants professionnels en réseau, avec une culture commune.
- Professionnels de l'écoute qui se réfèrent à une charte déontologique.

Emplois possibles

- **Coach individuel** : en face à face. Accompagner le changement en entretien individuel, un client à la fois.
- **Consultant** : accompagner un groupe hétérogène temporaire pour la durée de la mission. **Analyse des pratiques** / accompagnement du changement en inter-établissements, interprofessionnel.
- **Coach d'équipe** : équipe constituée (où la collaboration est attendue) ou un groupe homogène (tout un service). Accompagner le changement en intra-établissement, organisé par un projet.
- **Médiateur** : situation de crise ou de conflit. Accompagner le changement intra-individuel et interpersonnel.
- **Tout emploi en lien avec les Relations Humaines.**

Contexte professionnel

- L'accompagnateur en RH s'inscrit dans le développement durable visant une gouvernance économique, sociale et environnementale. Actuellement, les fonctions de ce métier sont éparpillées au sein de l'organisation. Elles sont portées par des professionnels, bien souvent, de façon transverse, non reconnue officiellement.
- Les compétences de l'accompagnateur RH externe ou interne nécessitent une formation particulière. Il est donc important de promouvoir l'activité d'accompagnateur en RH par la création d'un métier de l'entreprise.